

Allocution d'ouverture de M. Henri Lacaille, président fédéral



Je quitte la présidence de notre chère fédération à l'issue d'un mandat légal de six ans, avec le sentiment du devoir accompli. En effet, j'avais lancé l'idée d'une privatisation, au moins partielle, de la Française des Jeux - avec un statut spécial pour les fédérations d'anciens combattants - auprès du ministre du Budget de l'époque (en 2016). M. Eckert avait repoussé mon idée avec une fermeté courtoise.

J'ai relancé mon offensive peu après le changement de gouvernement au début de 2019, ayant eu vent d'une possibilité de privatisation de la FdJ. Cette nouvelle attaque a réussi (Merci Brigitte Raine, nouvelle administratrice de la FNAM et travaillant à Bercy) et nous nous sommes mis en relation avec Bercy et avons travaillé avec eux à l'établissement de nouveaux statuts. Enfin nous sommes allés au « combat » avec de solides alliés, la CARAC et la France Mutualiste. Nous avons monté un système à deux étages de pactes d'actionnaires :

- le pacte bleu, avec nos anciens partenaires de 1976 (Loto), soit l'Union fédérale et l'AMGYO (Mutuels des yeux), augmentés de nos deux nouveaux associés suscités, apporteurs d'argent frais...

- le pacte blanc entre l'UBFT (Gueules Cassées) et le nouveau pacte (bleu), détenant tous les deux 15 % du capital de la FdJ.

- le pacte rouge n'a pas été nommé : c'est la réunion de tout ce monde avec l'État (Bercy), détenteurs ensemble de plus de 30 % des actions de la FdJ.

Le détail de ces pactes, leur dépôt auprès de Ber-

cy, ainsi que les démarches légales ont été menées par des avocats que nous avons choisis, eux-mêmes guidés par Patrick Remm, qui a aussi effectué les démarches administratives nécessaires. Il est aujourd'hui président de l'UBFT.

Malgré quelques cahots (réduction des dividendes de 2019), notre action a été déterminante et le restera, on peut l'espérer, dans le futur... et les actions de la FdJ tiennent la route et augmentent de valeur.

Maintenant que notre survie financière est assurée, qu'allons-nous faire ?

Inexorablement, depuis notre maximum d'adhérents en 2010 - environ 340 000 - le nombre de ceux-ci diminue tous les ans, de 10 à 12 000 individus par an, tant que fera son effet l'attrition des combattants d'Algérie. Nous avons engrangé dans les années 2000 à 2010 beaucoup d'associations d'anciens militaires, marins de la FAMMAC, légionnaires de la FSALE, cavaliers de l'UNABCC, Médailleurs Militaires... qui constitueront bientôt le plus gros de nos effectifs. Il faudra les engranger tous, même s'ils ne sont pas titulaires d'une carte d'anciens combattants. La survie de notre chère fédération est à ce prix.

Une évolution parallèle devra être menée dans les actions que nous menons : mémoire et solidarité...

L'entretien de la mémoire a déjà évolué avec l'action du président délégué, Henri Schwindt, (aujourd'hui reconduit NDLR). Cela continuera et nous resterons ouverts à toute participation aux actions du SNU. La solidarité sait et saura évoluer comme il faut - avec Christian Piquet qui mène déjà une action semblable pour la police. Le suivi de nos droits, déjà rajeunis par la refonte du code des PMI, pourra prendre une allure de croisière.

La situation de Neuvy devra être suivie de près, comme c'est le cas aujourd'hui. Un changement de fonctionnement prendrait, quel qu'il soit, quelques années pour aboutir. Alors ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

L'avenir paraît déjà plus gai, si l'on peut rapidement sortir du marasme dû au coronavirus, mais je gage que la FNAM saura prévoir et s'adapter comme elle l'a toujours fait depuis plus de 130 ans !